

Le lundi 30 juin 2025 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Présents : 6
Votants : 6

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Yohann BELLEGUIC, Isabelle LAMOUR, Fabienne MORVAN, Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU, excusés

Secrétaire de séance : Sylvain KERMARREC

0.05. 25 ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIÈRE REUNION

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents

1.05.25 PRÉSENTATION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'EARL DU VOURCH

Mr Clément GUIZIOU, jeune exploitant agricole en élevage porcin à Vourc'h Vras, présente à l'assemblée son projet de construction d'une porcherie et d'une fosse à lisier.

2.05.25 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Afin de financer la rénovation du bâtiment de Ti Bras dans le but de créer un pôle de service de proximité et d'habitats en centralité, Mr le Maire propose à l'assemblée de solliciter le Conseil Régional

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- **Donne son accord pour la réalisation du projet de rénovation du bâtiment de Ti Bras d'un montant HT de 420 000 €**
- **Sollicite auprès du Conseil Régional de Bretagne dans le cadre de « bien vivre partout en Bretagne » une subvention d'un montant de 63 000 €**
- **S'engage à prendre en charge la part qui lui incombe, soit un minimum de 20 % du montant**
- **Inscrit le montant de ces dépenses au budget de la Commune**

3.05.25 EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE TI BRAS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la capacité d'autofinancement de la collectivité étant insuffisante pour financer le projet relatif à la rénovation du bâtiment de Ti Bras et en attente du versement des subventions accordées, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 170 000 €, nécessaire à l'équilibre des opérations.

Une consultation a été lancée auprès de 3 établissements bancaires

Dans l'attente de propositions, Mr le Maire demande à l'assemblée de reporter ce point lors du prochain conseil municipal.

4 05.25 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ETUDIANTS DE L'UBO

Mr le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de l'association Broussailles (association d'étudiants en Master Gestion et Conservation de la Biodiversité de l'UBO de Brest) afin de financer un voyage d'étude.

Considérant le travail d'inventaire de la faune et de la flore réalisé au printemps dernier sur la commune par ces étudiants, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de leur octroyer une subvention exceptionnelle de 500 €.

Accord à l'unanimité des membres présents.

5.05.25 CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEF propose une convention financière pour les travaux de remise aux normes de la commande éclairage public C1(armoire EP) située derrière la mairie devenue vétuste

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	dont frais de suivi (déjà calculés dans le total)	
ECLAIRAGE PUBLIC - Rénovation d'armoire(s)	3 900,00 €	4 680,00 €	50% du HT	1 950,00 €	1 950,00 €	0,00 €	131
TOTAL	3 900,00 €	4 680,00 €		1 950,00 €	1 950,00 €		

Mr le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer la convention financière pour une participation communale de 1 950 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE cette proposition et AUTORISE le maire à signer la convention financière du SDEF.

CALENDRIER ÉTÉ

La cérémonie en mémoire du maquis de Kergoff aura lieu le dimanche 3 août, la circulation sera réglementée pendant le défilé du Bourg à la Stèle de 10h30 à 12h.

Dans le cadre de l'animation jeunesse organisée par l'association Léolagrange, 2 activités seront proposées :

- 24 juillet : atelier cuisine intergénérationnel avec le Club de St Ergat
- 29 août : soirée « Trappeur » repas au feu de bois et veillée

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil décide de mettre en vente (dans l'état), l'ancienne tondeuse autoportée, pour un montant de 300 €.

Le conseil décide la réfection des toilettes de la salle polyvalente, des devis seront demandés

Reun TRÉGUER	André KERMARREC	Myriam GUÉNEUGUÈS	Mikaël LE MÈNE
Sylvain KERMARREC	Delphine GUIDAL Absente	BELLEGUIC Yohan Absent excusé	Jean-Michel L'HOSTIS
Robert ROUSSEAU <i>Absent</i> Absent	Fabienne MORVAN Absente	Isabelle LAMOUR Absente excusée	